



Je mets en œuvre mon projet de coopération

Les principaux enjeux identifiés

Enjeu 1

Avoir bien préparé la mise en œuvre du projet :

- . répartition des tâches et des dépenses
- . calendrier
- . outils de suivi, y compris financiers

Enjeu 2

Se doter de moyens et d'outils pour piloter le projet :

- Au niveau local : comité de pilotage réunissant techniciens, élus et acteurs réellement impliqués
- Entre les partenaires : contacts à distance fréquents, rencontres physiques régulières

Enjeu 3

Gérer le projet au jour le jour : prévoir du temps, des tableaux de suivi financier, des rapports d'étape...

Un exemple de bonne pratique...

Un projet de coopération autour des produits locaux de qualité développé par le Pays du Mans avec un partenaire Portugais

L'objectif du projet était de **développer une filière de commercialisation de produits de proximité** sur le territoire avec un partenaire ayant une culture et des méthodes de travail différentes.

Une bonne communication entre les partenaires couplée à des moments de convivialité associant un large panel d'acteurs du territoire impliqués sur le thème a permis de créer une **culture de projet commune**. Ceci a permis de développer ensemble une charte 'qualité-proximité not priorités' et de fédérer sur chaque territoire un réseau fort d'acteurs.

Si le cadre général du projet de coopération était bien défini au lancement des actions, de nombreux points ont été ajustés au fil de l'eau. Une ouverture est indispensable pour que le projet puisse s'adapter aux aléas qui peuvent apparaître lors de sa mise en œuvre mais aussi aux nouvelles idées que les échanges font germer. Ce point est à garder en tête notamment lors de la rédaction des différents documents contractuels pour laisser une marge de flexibilité suffisante.

Événement organisé avec le soutien de





Les points de vigilance et clés du succès à cette étape !

. se lancer dans la mise en œuvre du projet de coopération avec un cadre bien défini (actions, répartition des tâches, calendrier...) mais laisser de la place pour un peu de flexibilité pour que le projet puisse s'adapter aux réalités et aux nouvelles idées au cours de sa vie.

. ne pas sous estimer le rôle du chef de file qui pourra prévoir un organigramme précis, des tableaux de suivi des dépenses...

. prévoir des outils de communication efficaces, conviviaux et gratuits entre les partenaires (ex : Skype)

. se doter de moyens humains dédiés quand le budget le permet : un chargé de mission coopération permettra de s'assurer que le projet avance sans pénaliser l'animation locale (NB : il peut s'agir d'une personne au sein du GAL mais aussi d'un porteur de projet local qui dispose des capacités techniques nécessaires)

. COMMUNIQUER régulièrement localement pour s'assurer que le projet de coopération soit bien ancré sur les territoires et qu'il puisse y être un moteur d'innovation locale